

# LE PETIT MONTRE-TOI



## Conseil Municipal Jeunes

Le 28 août 2020, s'est tenu le dernier Conseil Municipal Enfants. Durant plus de deux années, les 12 enfants ont participé à l'élaboration de divers projets pour la commune ainsi que découvert la vie de la municipalité et de la citoyenneté. C'est avec l'inauguration de la boîte à livres, que leur mandat a pris fin. Cette dernière se trouve devant la porte d'entrée de la mairie et est accessible à tout le monde. Elle permet d'échanger des livres, librement, entre habitants. La municipalité a souhaité poursuivre cette action avec la mise en route d'un 4ème Conseil.

Il nous a paru opportun de faire évoluer ce Conseil Municipal d'Enfants en Conseil Municipal de Jeunes afin de l'ouvrir à des enfants plus grands. Il est important que les désirs, les besoins de nos jeunes soient entendus par les adultes que nous sommes. Sont électeurs et éligibles les enfants **domiciliés à Montrottier-Albigny**.

Le conseil Municipal de Jeunes sera composé de 12 enfants élus dont 4 en classe de CM1, 4 en classe de CM2 et 4 en classe de 6<sup>ème</sup>.

Vous souhaitez vous présenter ? Demandez votre bulletin d'inscription à la Mairie.

Les élections auront lieu le vendredi 6 novembre de 15h à 18h30- salle du conseil municipal de la Mairie – par bulletin secret. La durée du mandat est de 18 mois. Réunions : les samedis matins ou les mardis soirs selon disponibilités des uns et des autres (1 à 2 réunions par trimestre selon les projets).

Le premier Conseil Municipal de Jeunes se réunira le **21 novembre 2020 de 10h à 12h à la Mairie.**



*La Boîtes à livres, souhaitée par le conseil municipal des enfants, est une petite **bibliothèque** de rues en libre accès et où l'on peut déposer ou retirer un ou plusieurs livres sans obligation de les rapporter. Cette boîte représente un véritable espace de culture pour tous et favorise aussi l'échange et le partage, elle est située à l'entrée de la mairie.*



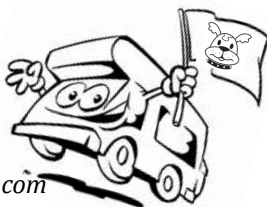
**AH LA PATT'MOBILE**  
**Toilettage canin ambulant**  
**Adeline AGAVIOS**

Parking Salle des Sports  
Jeudis (semaines impaires)  
de 8h à 17h (sur rendez-vous)

**Tél : 06 13 51 73 84**

**Mail : ahlapattmobile@gmail.com**

**Facebook : ah la patt' mobile**



## Chaises

La commune a renouvelé pour cette rentrée les chaises de la cantine municipale. Vous pouvez acquérir les anciennes chaises au prix, très avantageux, de 5 € pièce. Elles existent en différentes coloris. Se renseigner en mairie.

Directeur de la publication :  
Mairie de Montrottier  
Dépôt légal : Mai 1989  
Tirage en 750 exemplaires



## Interview Michel Gouget

**Le petit Montrottois :** nous voici donc au début de votre mandat de maire. Quels sont les projets que l'équipe municipale compte mettre en œuvre pour Montrottier ?

**Michel Gouget :** Merci de rappeler que ces projets et le mandat qui nous ont été confiés seront assumés par toute une équipe. De même il faut souligner que la plupart des grands travaux qui vont nous occuper ont été lancés par l'équipe municipale précédente. Nous devons mener à bien ces projets car ils sont essentiels pour la vie de la commune.

Le premier d'entre eux est la maison de santé qui permettra de regrouper les nombreuses activités médicales ou para médicales de Montrottier dans un même lieu, l'immeuble où est déjà installé le magasin Vival. On est dans une phase assez avancée, le permis de construire a été déposé. L'instruction de ce permis par la préfecture prendra un peu de temps car la maison de santé sera, par définition, un ERP, Établissement Recevant du Public.

Nous devons encore travailler sur le volet financement du projet. On connaît son coût, environ 700 000€ hors taxes- mais le plan de financement n'est pas tout à fait défini puisqu'il va dépendre essentiellement des subventions que l'on va obtenir. Venant de la Région la subvention est déjà actée à 200 000€, l'Europe contribuera à hauteur de 30 000€. Nous avons fait une demande de subvention à la préfecture dans le cadre des financements de projets ruraux à hauteur de 256 000€. Nous avons déposé une demande de subvention auprès du Département d'un montant de 74 000€. Mais nous ne sommes pas encore sûrs d'obtenir, via les subventions allouées, la totalité de la somme nécessaire au projet.

**LPM :** Et que se passera-t-il si la commune n'obtient pas toutes ces subventions ?

**MG :** Le complément pourrait être financé par un emprunt de la commune sur 15 ou 20 ans remboursé par les loyers des occupants de la maison de santé. Montrottier n'est pas trop endettée même si nous avons encore un gros emprunt à rembourser, qui sera soldé dans les deux ans.

Concernant le volet résidence « Seniors » nous sommes en négociation avec l'Opac pour sa réalisation. Nous espérons aboutir à la finalisation de l'ensemble du projet, en janvier 2022.

**LPM :** Quels sont les autres projets déjà lancés ?

**M.G :** Nous attachons beaucoup d'importance à la création d'un nouveau réseau de chaleur avec la construction d'une chaufferie au bois ce qui représenterait un avantage écologique et économique pour la commune et ses habitants. L'objectif est de supprimer la plupart des chaudières fuel ou gaz qui appartiennent à la commune. Les particuliers pourront se raccorder à ce réseau, s'ils sont à proximité. Certains ont déjà demandé à pouvoir le faire.

La maison de santé sera alimentée par ce réseau et nous espérons que les logements de l'Opac vont s'y raccorder. Le bois déchiqueté sera du produit « local », il viendra du Beaujolais Vert, on a choisi de privilégier un fournisseur local... Le permis de construire du local abritant la chaudière-bois a été accepté, elle sera installée à côté de la salle des sports. La réalisation et l'exploitation de ce réseau seront conduites par le Syder (SYndicat Départemental d'Energie du Rhône).

**LPM :** Comment la commune compte-t-elle répondre à la demande de logements dans le village ?

**MG :** Nous savons qu'il existe une forte demande de logements sur Montrottier et nous avons besoin d'installer des jeunes familles avec enfants, ne serait-ce que par rapport à l'école. À l'école publique nous avons aujourd'hui une classe « en suspens » du fait de la baisse du nombre d'enfants scolarisables dans le village. Nous savons aussi que des personnes qui souhaitaient s'installer durablement ici ont du y renoncer, faute de trouver un terrain constructible. Nous pouvons aujourd'hui envisager des constructions sur le « terrain Second », propriété de la commune, en bordure du centre bourg. Sur une partie de ce terrain (environ 40% de sa superficie totale) nous avons signé un compromis de vente avec la société Prodexia. Elle devrait construire sur trois niveaux, et proposer à la vente 14 appartements. Prodexia a déjà des clients pour ce projet dont le permis de construire sera prochainement déposé.

Sur l'autre partie nous pourrions mettre six ou huit lots en vente. Cela dépendra en partie du coût de la déconstruction du hangar industriel situé sur le terrain, et nous attendons un devis pour cette opération. Mais ce bâtiment pouvant être démonté, un particulier, un exploitant agricole ou une société peut être aussi intéressé pour le récupérer.

**LPM :** Le village et ses paysages présentent un indéniable intérêt touristique, comptez-vous mettre en valeur ces atouts ?

**MG :** Le département du Rhône a repéré Montrottier comme susceptible d'obtenir le label « petite cité de caractère ». Pour cela il nous faudra investir dans des travaux nécessaires à un meilleur accueil des touristes : embellissement des rues, création de WC publics... On travaille aussi avec la section voirie du département, afin d'améliorer la sécurisation du village avec une meilleure signalétique et des aménagements pour faire baisser la vitesse dans la traversée de nos rues.

Nous avançons également sur l'aménagement de la place d'Albigny avec des places de stationnement et la création d'un espace ludique, une zone de vie avec un terrain de boules. Nous espérons un rendu de ce projet en janvier 2021.

Nous avons également engagé une réflexion sur la création d'une zone de loisirs pour les 10-14 ans. Ce pourrait être l'installation, à côté de la salle des sports, d'équipements comme une tyrolienne ou une pyramide en corde.

**LPM :** Vous avez été élu avec un programme et une méthode prônant la « démocratie participative » dans la gestion de la commune. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Comment comptez-vous associer les montrottois à vos prises de décision ?

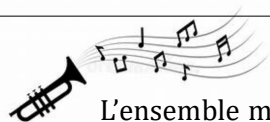
**MG :** Nous avons prévu effectivement une participation active des habitants sur des aspects directement liés à la vie de la commune et ses habitants. La municipalité organisera régulièrement des réunions publiques pour rendre compte des avancées des projets, échanger avec les habitants, dès que les mesures sanitaires restrictives seront levées. Par contre, nombre de commissions sont largement ouvertes à la population (voir le précédent Petit Montre Toi), pour y impulser des projets, en assurer le suivi et leur mise en œuvre. À titre d'exemple, dernièrement, un groupe de travail s'est constitué, a travaillé et fait des propositions sur un problème de sécurité d'une rue du village. Chacun selon ses compétences, ses sensibilités, ses centres d'intérêts peut ainsi apporter son concours et faire ainsi vivre la participation des citoyens au bon fonctionnement de la commune. Les réunions mensuelles du conseil municipal, en dehors de la période actuelle naturellement, sont ouvertes à tous.

# Vie associative...



## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS DE MONTROTTIER - saison 2020/2021

ACTIVITE	JOUR et HEURE	LIEU	ASSOCIATION/CONTACT
Stretching	Lundi 18h45 - 19h45	Parquet	AFSSM contact@afssm.com Tél : 06 18 07 30 72
Yoga	Lundi 19h30 - 21h	Salle d'évolution (Ecole publique)	
Hip-Hop – Street Jazz (7-11 ans)	Mercredi 17h - 18h		
Danse du monde (ados-adultes)	Mercredi 18h30 - 20h		
Danse de couple – Danse de salon	Vendredi 21h - 22h15		
Football (de U7 à séniors)	Lundi-Mercredi-Vendredi 17h - 20h Mardi 17h - 19h	Terrain de foot Salle des Sports	SC BIGARREAUX maurice-bonnard@wanadoo.fr Tél : 06 08 89 53 18
Football séniors (filles /garçons)	Vendredi 20h - 22h30	Salle des Sports	ASMA thomas.bonnier@yahoo.fr Tél : 06 32 64 59 90
Badminton et tennis de table en loisir	Jeudi 19h30 - 21h30	Salle des Sports	CLUB de TENNIS tennis.montrottier@gmail.com Tél : 06 33 10 42 00
Tennis ados	Samedi 9h - 10h30		
Tennis de 4 à 6 ans	Samedi 10h30 - 11h15		
Tennis de 6 à 10 ans	Samedi 11h15 - 12h		
Tennis adultes sur demande	Vendredi 20h - 22h30		
Tir à l'arc	Samedi 12h - 14h	Salle des Sports	CLUB de ST LAURENT guylaine.lagravere@wanadoo.fr Tél : 07 84 92 47 18
Tarot Belote	Vendredi 20h - 24h	Foyer rural	CARRO d'AS Tél : 04 78 36 94 60
Diverses activités 3ème âge	Jeudi 14h-18h (1 jeudi / 2)	Foyer rural	CLUB du POTHU Tél : 06 09 40 35 83
Boules	<i>Toute l'année:</i> merc 14h-19h et dim 10h-12h <i>A partir du 15/10 au 15/04</i> Mardi, merc, jeudi et dim 14h-19h	Boulodrome	CLUB des BOULES j.dauvergne@laposte.net Tél : 04 74 70 24 65
Batterie Fanfare	Vendredi 19h30 - 22h	Cinéma	La MONTAGNARDE buffardmarc@orange.fr Tél : 06 07 72 75 69
Pratiques somatiques sous forme de différents stages	Contactez l'association	Parquet ou salle d'évolution	AUTANT D'EQUILIBRE arts.somatiques@gmail.com Tél : 06 28 41 32 04
Spectacle - Théâtre	Juillet 2021		LES AMIS DE ST MARTIN montrottier.mathieu@laposte.net Tél : 04 74 70 11 87
Expression artistique, Sorties et découvertes de la nature	Contactez l'association		NATURE et FANTAISIE isabelle.roche1@orange.fr Tél : 06 89 72 21 24
<b>ATELIERS ENFANTS</b> Jardin musical en famille 0-4 ans Eveil musical 5-7 ans	1 samedi par mois 9h30-10h30 & 10h30-11h30 Mercredi 9h30-10h30	Cinéma  La Marche	RACONTE MOI UNE CHANSON raconte-moiunechanson@sfr.fr Tél : 06 64 64 23 92 Site internet : raconte-moiunechanson.fr
<b>COURS D'INSTRUMENTS</b> Cours de piano	Mardi et mercredi	Cinéma ou Mairie	
Cours de violon	Mercredi	La Marche	
Cours de guitare	Mardi et mercredi	Foyer rural	
<b>CHŒURS</b> Chœur Unis'son 6-10 ans Chœurs Poly'sons 11-17 ans Chœurs d'adultes Grand Chœur mixte De Si De La	1 samedi sur 2 9h30-10h30 1 samedi sur 2 10h30-12h 1 lundi sur 2 20h15-22h15 Suspendu cette année (normes Covid)	La Marche La Marche Cinéma	



## La Montagnarde

L'ensemble musical « La Montagnarde » a déjà bien renouvelé son style, avec des morceaux plus festifs pour le plaisir de tous. Aussi cherchent-ils des musiciens pratiquant ou non le saxophone, la clarinette, le trombone à coulisse, la trompette et tout type de percussions (batterie) afin d'enrichir leur répertoire.

Rappel : les répétitions ont lieu les vendredis soir. Ils comptent sur votre motivation pour assurer l'avenir de cette société montrottoise.

**Contact : Marc Buffard au 06 07 72 75 69**

## INSEE - Recensement 2021

Du 21 janvier 2021 au 20 février 2021 aura lieu sur la commune le recensement de la population locale.

Dans le prochain numéro du « Petit Montre Toi », nous vous présenterons les agents recenseurs qui collecteront les informations auprès de tous les résidents de la commune

## Les chats

Suite à diverses remarques d'habitants du bourg, relatives à une présence importante de chats au cœur du village, nous jugeons utile de rappeler des éléments de réglementation sur ce sujet.

### Rappel des obligations des propriétaires :

Le propriétaire ne doit pas laisser son animal errer sans surveillance hors de sa propriété : il est responsable des dégâts qu'il pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée. En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1er janvier 2012, doit être identifié.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les règlements sanitaires départementaux interdisent de jeter ou de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, en particulier les chats

Le Code Rural précise que les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats, et que ceux-ci peuvent être saisis et conduits à la fourrière.



## Un projet pour Montrottier : Devenir une « Petite Cité de caractère »

Nous avons la chance d'habiter un village pittoresque, perché dans les monts du Lyonnais. La basse-cour, la chapelle Saint martin, le porche, les remparts, les paysages vallonnés, représentent un patrimoine architectural et environnemental apprécié des visiteurs. Ce patrimoine authentique a attiré l'attention du réseau « Petites Cités de Caractère » qui propose d'intégrer Montrottier dans leur réseau.

### Une Cité de caractère, qu'est-ce que c'est ?

C'est une commune de moins de 6000 habitants qui a un site patrimonial remarquable et qui a la volonté de construire son avenir grâce à la richesse de son passé, de faire vivre un projet de développement axé sur ses patrimoines bâtis, économiques et culturels. Cela implique pour la commune de s'engager dans une démarche de restauration et de préservation du patrimoine et de s'inscrire dans une charte de qualité.

Mais au-delà des contraintes que cela peut représenter, ce label contribue à l'attractivité du territoire à des fins économiques, touristiques et résidentielles. Il permet également de nous aider dans nos projets grâce à des subventions pour la commune ou pour les habitants (restauration du patrimoine bâti, restauration de façades de bâtiments publics comme privés,...).

L'équipe qui travaille sur ce projet est à votre écoute pour recueillir vos idées ou répondre à vos questions. Elle est constituée d'habitants et des membres de la commission tourisme.

Pour plus d'infos : [www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)